

De même, la coopération entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux est aussi désirable dans le domaine de l'aide extérieure. Le Canada joue un rôle de plus en plus important dans l'apport d'aide économique et technique aux pays en voie de croissance. Nous avons accru les sommes disponibles à cette fin d'une moyenne de 50 millions de dollars par année. J'espère que cette aide du Canada représentera près de 1 p. 100 de notre produit national au début des années soixante-dix.

L'aide extérieure peut sembler, de prime abord, être une activité exclusive du gouvernement central. Elle fait partie intégrante de la politique extérieure canadienne et elle est peut-être l'aspect le plus important et le plus enrichissant de nos relations avec plusieurs pays en voie de développement. Dans ses phases initiales, un programme d'aide présuppose des négociations intergouvernementales et la signature d'ententes. Pour sa mise en oeuvre, le programme requiert un réseau de missions diplomatiques à l'étranger, et un gouvernement qui, chez lui, peut tabler sur l'expérience, la main-d'oeuvre et l'appui financier du pays tout entier.

Plusieurs aspects de cette aide touchent, cependant, à des domaines où les provinces ont un intérêt direct. Lorsqu'il s'agit d'envoyer des professeurs à l'étranger, le gouvernement central doit soupeser les besoins provinciaux et éviter toute concurrence déraisonnable en ce qui touche le personnel compétent, déjà si rare. Bien qu'il lui soit loisible d'engager des professeurs sans intermédiaire il peut, en certains cas, tirer parti des facilités provinciales de recrutement.

Certaines provinces ont un souci particulier à l'endroit d'une partie du monde ou possèdent certains talents ou facilités. Elles peuvent, par conséquent, porter un intérêt spécial à quelque aspect de l'aide aux pays en voie de développement. Nous acceptons, naturellement, cet intérêt et aussi les efforts d'individus ou d'organismes tels que ceux des groupes religieux ou d'entreprises privées dont les buts sont compatibles avec la politique étrangère du Canada et les objectifs de son aide. Nous entretenons un dialogue continu avec les provinces au sujet des apports particuliers qu'elles peuvent être en mesure de fournir sur le plan de l'aide économique et technique aux autres pays.

Il y a un siècle, lorsque la Confédération fut établie, nos hommes d'État s'inquiétèrent de l'achèvement de la confédération et du développement du pays. Cette année, nous célébrons les résultats de leur travail. Le Canada a énormément grandi en population et en richesse durant les derniers cent ans. Du même coup, on nous a demandé de jouer un rôle de plus en plus important dans les affaires internationales. Nous sommes en face de perspectives et d'obligations nouvelles. Si tous les Canadiens se donnent la main, je suis sûr que nous pourrons relever ce défi avec succès.